
Appel à candidatures 2019

Résidence artistique de création partagée

La création artistique au service des personnes

O Née en 2013 en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Filigrane réalise des projets de pratique artistique, de leur écriture à leur évaluation, en associant artistes, acteurs socio-éducatifs et chercheurs. Filigrane conçoit **la pratique artistique comme un formidable terrain de rencontres, un déclencheur d'expression et d'échanges** entre les individus qu'ils soient acteurs d'un territoire, habitants, usagers d'un lieu, artistes, ou bénévoles associatifs, etc.

Les projets de l'association ont ainsi vocation à reconnaître, valoriser et faire dialoguer les cultures dont les individus sont porteurs (valeurs, langues, traditions, modes de vie, croyances, savoirs et arts...). Chaque participant est invité à **questionner son rapport au monde pour mieux investir l'espace social** et y devenir pleinement acteur de sa citoyenneté.

L'objectif de chaque projet mené par Filigrane est de rendre pleinement effective **l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie**, en créant les conditions de la découverte et de la rencontre artistique, de l'accompagnement des personnes dans la création et dans la prise de confiance en soi. Ainsi, **s'exprimer et retrouver l'estime de soi, mais aussi participer à un projet collectif et découvrir l'autre**, sont autant d'étapes au cœur de nos actions qui permettent l'exercice de sa citoyenneté.

Les résidences artistiques de création partagée, selon Filigrane

Les résidences accompagnées par l'association Filigrane ont pour particularité de placer **la création partagée** au cœur de leur démarche : cela signifie que les habitants/participants visés sont les véritables acteurs du processus de création, aux côtés de l'artiste concerné. Celui-ci est donc invité à **partager son questionnement artistique** avec les habitants ou personnes visées par la résidence. Ce partage devra conduire à une **démarche de création co-construite** avec les participants (format à imaginer; via des ateliers participatifs par exemple).

L'artiste en résidence reste libre de l'orientation artistique donnée. Son expertise et sa démarche doivent permettre aux parties-prenantes de vivre une expérimentation de qualité.

L'association Filigrane est porteuse du projet de résidence et garante du respect des objectifs et résultats attendus fixés en amont du projet avec l'artiste et les partenaires (opérationnels et financiers)



La résidence « Moncey 2019-2020 »

Filigrane lance un appel à candidatures d'artistes
pour mener une résidence artistique de création partagée,
avec les habitants du quartier Moncey-Voltaire (Lyon 3ème),
de septembre 2019 à février 2020.

Contenu

La résidence de création partagée « Moncey 2019-2020 » fera appel à un duo d'artistes issus des arts visuels, afin de travailler avec les habitants sur leurs représentations du quartier Moncey-Voltaire, et d'imaginer et créer avec eux une traduction visuelle de ces représentations. Cette création visuelle devra aboutir à une signalétique de la future promenade Moncey (en parallèle de la signalétique, d'autres formes de création plastique peuvent être envisagées).

Objectifs du projet



- / Interroger les représentations sociales, culturelles et symboliques portées par les habitants du quartier sur leur territoire ;
- / Impliquer les habitants, de manière originale, dans les travaux d'aménagement en cours sur le quartier ;
- / Créer du lien entre les différentes catégories de population autour de ce « bien commun » qu'est le quartier Moncey-Voltaire ;
- / Valoriser les expressions et les imaginaires de chacun, au sein d'un processus de création artistique.

À qui s'adresse le projet ?

Filigrane recherche un binôme d'artistes dans le domaine des arts visuels (arts plastiques, architecture-paysagisme, design...), implantés en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les artistes devront être capables de :

- / mener des ateliers de création participatifs ;
- / faire des aller-retour entre un questionnement personnel et une démarche de création collective ;
- / aller à la rencontre des habitants du territoire et des partenaires de terrain ;
- / expliquer la démarche et le projet auprès de différents interlocuteurs (habitants, commerçants, associations du quartier; institutions, éventuellement).

Conditions d'accueil

Les artistes pourront disposer d'un espace au sein du centre social Bonnefoi, partenaire historique sur le projet (sous réserve de faisabilité). Le quartier sera le principal terrain d'action de la résidence. L'association Filigrane est l'interlocutrice principale, mais les artistes seront régulièrement en contact avec les professionnels du centre social Bonnefoi et des autres structures actives à l'échelle locale du territoire. L'ensemble des acteurs de Moncey-Voltaire sera une ressource majeure pour entrer en contact avec les habitants du quartier.

Commande

Une résidence de **140 heures** comprenant :

Axe « création partagée » (70% de la résidence) :

>> 3 semaines, à définir en octobre-novembre 2019

- / impliquer les habitants du quartier de manière active dans des processus créatifs et dans une démarche de création artistique originale
- / trouver des formes adaptées favorisant cette implication active : ateliers de pratique artistique, autres formes... ?
- / valoriser le travail collectif réalisé, en aboutissant à une production finale (signalétique)

Axe « création personnelle » (25% de la résidence) :

>> D'octobre à décembre 2019

- / faire découvrir l'univers créatif des artistes et leur(s) questionnement(s), via expositions, installations, rencontres, performances, etc.
- / mener des temps de travail où les artistes font évoluer leur questionnement artistique en s'inspirant du territoire (recherche personnelle pouvant prendre des formes de travail variées)
- / présenter cette évolution et le(s) fruit(s) de ce travail

Axe « coordination - lien avec les professionnels » (5% de la résidence) :

>> De septembre 2019 à février 2020

- / faire découvrir la pratique et l'univers des artistes, lors d'une journée de rencontre et de pratique avec les professionnels impliqués sur le quartier (septembre 2019)
- / mener des temps de préparation (septembre), coordination (octobre-novembre) et bilan (décembre-janvier) avec les équipes de professionnels impliquées, tout au long du projet
- / participer à l'évaluation du projet, tout au long et à l'issue de la résidence (jusqu'en février 2020)

Conditions financières

Entre 5000 et 7000 € TTC/TCC (selon les financements réunis sur le projet)

Cette enveloppe est versée aux artistes en 3 paiements, et comprend :

- / la rémunération du temps de travail du binôme, sur l'ensemble du projet (temps de création partagée, de création personnelle et de coordination)
- / la prise en charge des frais de restauration, frais de déplacements éventuels et le petit matériel.

La réalisation de la signalétique sera financée sur un budget à part.

Spécificités du territoire et du cadre d'intervention

Le quartier de la place du Pont, Moncey, tient un rôle particulier dans l'agglomération lyonnaise depuis près de 250 ans. Pour quelques heures ou pour plusieurs années, il est le lieu d'accueil et la porte d'entrée des migrants dans le Grand Lyon. Fort de cette caractéristique, c'est **un lieu hautement multiculturel et marqué par le passage, terre d'accueil, de rencontre et de partage pour les différentes populations** qui le traversent : migrants, étudiants, primo arrivants, commerçants, etc. Il est le quartier du métissage, mais aussi de la rencontre et de l'hospitalité.

Le quartier de la place du Pont fait également l'objet d'un grand projet de réhabilitation urbaine. Parmi les différentes actions, il est question de **réaménager la promenade Moncey** qui s'étire sur 1,5 km, des Halles Paul-Bocuse jusqu'à la place Gabriel-Péri.



L'intention est de faire de cet axe une promenade dédiée aux piétons, et de le rendre plus lisible, plus accessible et plus agréable.

Le dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- / Un dossier artistique : curriculum vitae, book, dossier artistique, et/ ou éléments visuels, etc. qui présentent le parcours de l'artiste ;
- / Une note d'intention : reprenant les 3 axes de la résidences, répondant aux objectifs et attendus et formulant une proposition concrète d'intervention sur le quartier (cette proposition pourra être revisitée et adaptée, après discussion avec les partenaires, la résidence étant le fruit d'une co-construction).



Le dossier complet doit parvenir à l'adresse suivante :

contact@filigrane-rhonealpes.fr

Objet du mail : « candidature Moncey 2019-2020 »

avant le 20 mai 2019

(possibilité d'envoi du dossier via wetranfer)

Un jury de sélection se réunira durant la semaine du 27 mai 2019.



Association Filigrane
Contact : Athénaïs Torgeman ou Elise Courouble

165 avenue du Maréchal de Saxe, 69003 LYON

04 72 12 04 32

contact@filigrane-rhonealpes.fr

www.filigrane-rhonealpes.fr